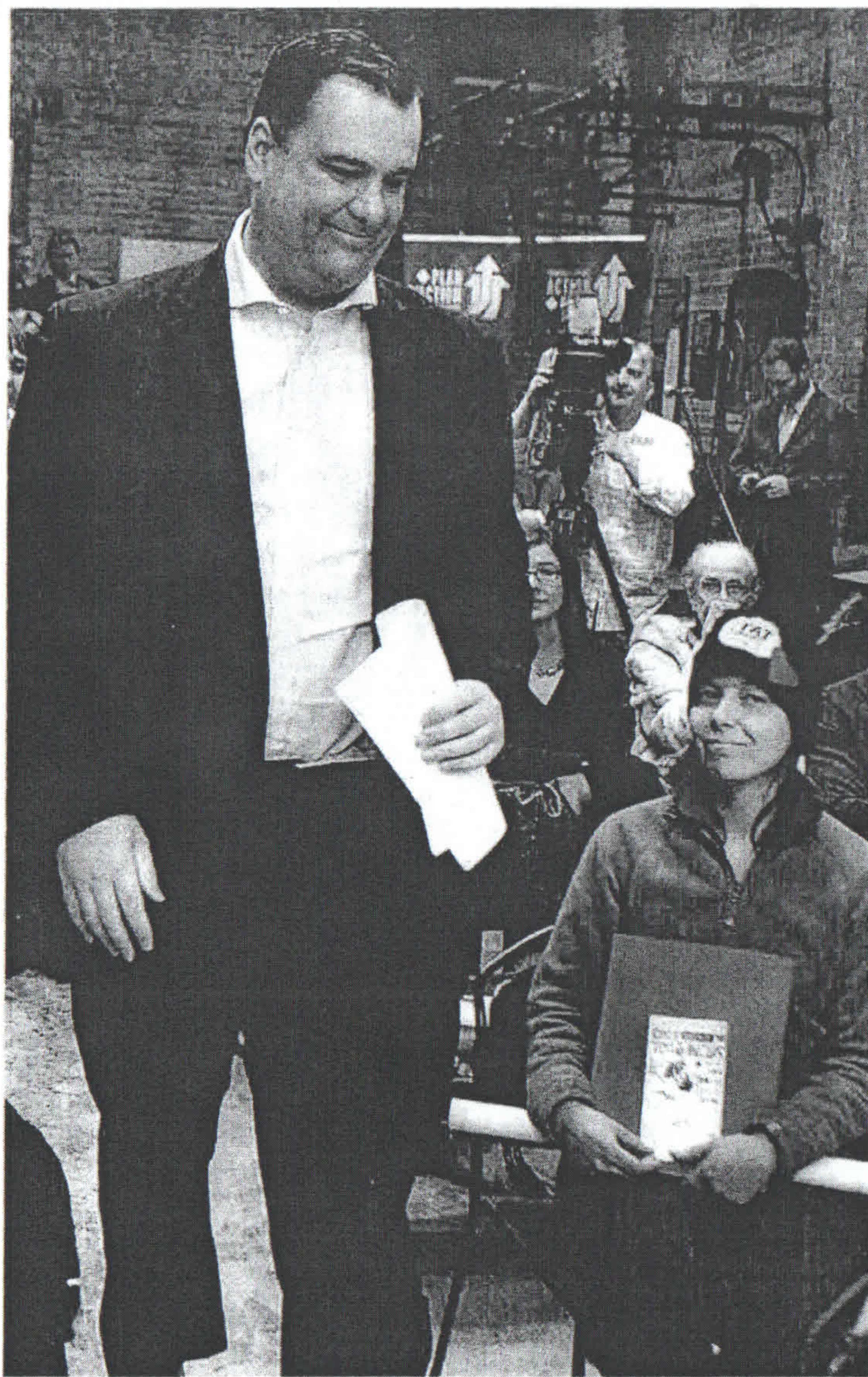


## CULTURE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, de passage hier à Montréal, aux côtés de la cofondatrice de L'Action terroriste socialement acceptable, Annie Roy.

## Moore distribue 4,5 millions pour la culture à Montréal

CAROLINE MONTPETIT

Une quarantaine d'organismes à vocation culturelle de Montréal se partageront un nouvel appui financier de 4,5 millions de dollars annoncé hier par le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles, James Moore.

Parmi les chanceux qui toucheront cet argent, on retrouve, entre autres, l'École nationale de cirque, l'École nationale de théâtre et l'Orchestre de la francophonie, pour lesquels l'aide, répartie sur deux ans, totalisera 3 205 000 \$. Le reste ira à une variété d'organismes et de festivals, du festival ukrainien à l'Off Festival de jazz de Montréal, par exemple, et à plusieurs musées, dont le Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière, où le ministre a d'ailleurs fait cette annonce hier.

Ces fonds sont perçus dans le plan d'action économique du Canada, qui vise à soutenir différentes sphères d'activité canadiennes aux prises avec la crise économique.

Aussi, le ministre Moore a souligné que la culture était

aussi une activité économique importante, plus importante au Canada que la foresterie ou l'assurance. Elle soutient 650 000 emplois, a-t-il précisé. Il souhaite aussi assurer une forme de rayonnement de la culture montréalaise à travers le pays et dans le monde. Dans le cas du Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière, cette subvention

**Les fonds sont perçus dans le plan d'action économique du Canada, qui vise à soutenir différentes sphères d'activité aux prises avec la crise économique**

assurera notamment la circulation de l'exposition *Sur le chemin des légendes*, de Jean-Claude Dupont, illustrant les légendes francophones et autochtones du Québec, à travers le Canada.

### Des mécontents

Patrimoine canadien ne fait cependant pas que des heureux cette année. L'Action terroriste socialement acceptable, qui organisait jusqu'à maintenant l'événement État

d'urgence, dans les rues de Montréal, pour sensibiliser la population à l'itinérance, a vu disparaître cette année la subvention de 43 000 \$ qu'elle avait reçue du même ministère l'année dernière.

«Il faut faire des choix. De nouveaux organismes ont fait des demandes», a soutenu hier M. Moore en point de presse.

Annie Roy et Pierre Allard, les deux fondateurs de l'ATSA, étaient présents à la conférence de presse d'hier pour demander

des explications à M. Moore. «Les nouveaux organismes qui demandent des subventions ne devraient pas chasser les anciens», a commenté Mme Roy.

Le ministre Moore a notamment cité, parmi les nouveaux organismes qui ont réclamé des fonds, ceux responsables du 150<sup>e</sup> anniversaire de Victoriaville ou du 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Lévis.